



DU 27 MARS AU 26 JUILLET 2006

Réunion territoriale

Sète, 8 juin 2006

Le débat public CNDP

- **L'Etat, commanditaire du débat public** avec co-saisine de la CNDP par deux Ministères :
 - Le Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer
 - Le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable
- **La Commission Particulière du Débat Public (CPDP)**
 - *CNDP : autorité administrative indépendante (loi février 2002)*
 - *CPDP : un président et six membres*
 - *Un engagement au travers d'un code éthique et déontologique :*
 - indépendance et neutralité*** (pas d'avis sur le projet)
 - *Un rôle de facilitateur et de mémoire du débat public*

Les questions du débat public : une problématique générale

- **La perception du fonctionnement actuel et futur du système de transports**, en termes de qualité de service et d'impact environnemental
- **Les orientations souhaitables** pour améliorer les transports, dans le cadre des 3 composantes du développement durable et des projets de développement des territoires
- **L'acceptabilité locale d'une quarantaine de mesures**

Les moyens de participation

- Plus de **30 réunions publiques**
 - *Environ 2000 participants jusqu'à ce jour*
- **Systeme Questions-Réponses** (Internet, courrier, réunions publiques)
 - *Environ 500 questions et 150 avis émis à ce jour*
- **Forum** sur Internet
- **68 contributions écrites** et **8 cahiers d'acteurs imprimés**

Une trentaine de réunions publiques d'avril à juillet

- Une **réunion d'ouverture** en présence des Ministres Nelly Olin et Dominique Perben (Avignon, 27 mars, 220 personnes)
- Trois **réunions de lancement** (Marseille, 4 avril, 75 pers. – Lyon, 5 avril, 170 pers. – Montpellier, 6 avril, 160 pers.)
- Dix **réunions thématiques** pour éclairer les grands enjeux du débat :
 - Offre et demande de transports (Valence, 11 avril, 220 pers.)
 - Transports et développement des territoires
(Marseille, 12 avril, 40 pers. - Lyon, 13 avril, 110 pers. – Montpellier, 18 avril, 100 p.)
 - Transports et enjeux globaux d'environnement (Lyon, 19 avril, 100 pers.)
 - Transports et enjeux locaux d'environnement
(Montpellier, 25 avril, 100 pers. – Valence, 26 avril, 220 pers.)
 - Transports et mobilité des marchandises (Avignon, 27 avril, 100 pers.)
 - Transports et mobilité des personnes (Nîmes, 3 mai, 85 pers.)
 - Comment fonder une politique des transports VRAL : synthèse des réunions thématiques (Avignon, 10 mai, 70 pers.)

Une trentaine de réunions publiques d'avril à juillet (suite)

- Trois **auditions publiques** pour entendre individuellement les acteurs et le grand public (Marseille, 17 mai , 50 pers. - Lyon, 18 mai, 100 pers. – Montpellier, 22 mai, 70 pers.)
- **Quinze réunions territoriales** pour débattre de l'acceptabilité locale des mesures et assemblages de mesures proposés :
 - **Chambéry**, 23 mai
 - **Perpignan**, 7 juin
 - **Sète**, 8 juin
 - **Montélimar**, 9 juin
 - **Montpellier**, 13 juin
 - **Alès**, 14 juin
 - **Avignon**, 20 juin
 - **Marseille**, 21 juin
 - **Mende**, 27 juin
 - **Privas**, 28 juin
 - **Lyon**, 29 juin
 - **Narbonne**, 3 juillet
 - **Grenoble**, 4 juillet
 - **Valence**, 5 juillet
 - **Saint-Etienne**, 6 juillet



Réunion territoriale

Sète, 8 juin 2006

Programme (I)

- Rappel des règles et modalités du débat public (5')
 - *Philippe Marzolf, Président de la Commission particulière du débat public*
- Les enseignements de la première partie du débat, les orientations exprimées (60')
 - *Bilan de la première phase du débat par la CPDP (20')*
 - *Bilan et attentes de l'Etat pour la deuxième phase du débat (10')*

Echanges avec le public (30')

Quelle acceptabilité des mesures et assemblages de mesures au niveau de chaque territoire ?

- *Enjeux et attentes du débat public*
 - *CPDP (5')*
- *Présentation par l'Etat des groupes de mesures concernant la région de Chambéry (5')*
- *Propositions des acteurs de la région de Chambéry*
 - **Louis Besson**, Agglomération Chambéry Métropole (7')
 - **Antoine Fatiga**, Collectif transports Rhône-Alpes (7')
 - **Annie Colombet**, Association Vivre en Maurienne (7')

Echanges avec le public

sur l'acceptabilité des mesures et groupes de mesures proposés (75')



Réunion territoriale

Sète, 8 juin 2006